

# P.V. de l'Assemblée Générale du C.H.P. du 5 mars 2020

Ouverture de la séance à 18 h. 45

**1. Appel :** 29 personnes présentes et 21 excusées

**2. Lecture et approbation du P.V. de l'A.G. du 7 mars 2019**

Il n'y aura pas de lecture du P.V. car ce dernier a été envoyé par courrier à tous les membres avec la convocation. Le P.V. a été adopté à l'unanimité.

**3. Rapport du Président, du Trésorier central et des Présidents de section.**

Le Président salue et remercie les membres présents à cette A.G. Il les remercie pour leur fidélité et leur confiance pour chaque section du Club. Il précise qu'il faut composer pour l'avenir malgré les difficultés actuelles et se mettre à la recherche de nouvelles résolutions. Le rayonnement de la section athlétisme est un grand investissement pour le C.H.P. et pour son évolution future.

Il précise que la section musculation est une grande force du Club et de nombreuses demandes pour devenir membre de cette section sont en attente. Il salue le bel esprit et l'efficacité de sa collaboration avec tous les membres du comité.

Toujours pour la section athlétisme, il est fier de voir les couleurs du Club portées dans de nombreuses manifestations et leurs nombreux exploits et remercie tous les entraîneurs, les parents des jeunes athlètes et François KREMMER.

Il remercie encore Jean PERONE responsable de la section endurance-loisirs et les membres de la section gymnastique.

L'organisation des courses se fait avec Running Geneva dans un cadre de partenariat et précise que la Course des Ponts sera maintenue malgré la menace du COVID.19. La course a été annulée à la suite des prescriptions fédérales. La recherche d'aide financière et de subvention fait partie de la tâche du Président et du Comité pour assurer la pérennité du Club. Pour terminer, il remercie à nouveau tous les membres du comité et les bénévoles pour la raclette qui suivra cette A.G.

**Section musculation :** Philippe HUSSY parle du retour des clés de la salle par les membres démissionnaires. La femme de ménage donne entière satisfaction. Un nouveau tapis de course a été installé. Il déplore le manque de discipline dans le cadre du rangement du matériel.

**Section athlétisme :** Pierre MORATH donne de nombreuses explications sur les groupes et les entités. Dans l'école d'athlétisme animée par François KREMMER, la base enseignée est une motivation ou un intérêt pour le futur. Il y a un peu de mobilité dans les arrivées et les départs. L'A.G.A. a demandé au C.H.P. s'il restait des places disponibles et une réponse doit leur être rendue en juin. Dans le groupe de P. MORATH, il parle de 2 entités. Une vingtaine d'athlètes dont quelques jeunes (12 -14 ans) capables de suivre le rythme des entraînements et également de quelques athlètes qui viennent

d'autres clubs. Il parle du demi-fond et d'une cellule de haute performance avec quelques athlètes (5) qui pourraient envisager une carrière professionnelle, soutenus par des mécènes. Ceux-ci sont suivis régulièrement plusieurs fois par année dans le cadre médico-sportif. La visibilité de ce groupe porteur du maillot du Club avec 4 victoires dans les différentes catégories à la Course de l'Escalade ainsi que plusieurs victoires et records dans différents championnats. La perspective 2020 est réjouissante avec peut-être la participation d'athlètes dans des championnats internationaux.

Pierre MORATH parle de la philosophie des valeurs qui amène les athlètes à leur plus haut niveau. Il dit passer 20 à 24 h. par semaine en grande partie sur le terrain et devant son ordinateur toujours en relation avec les athlètes.

**Section gym :** Éric STOCKLY parle d'une très belle année écoulée avec une excellente fréquentation des cours. Le lundi soir affichait souvent complet avec des participants venant même d'assez loin. Il remercie chaleureusement Jean PERONE sur qui il peut compter pour le remplacer lorsqu'il est absent. Les habitudes de l'après cours ont changé et il précise qu'il y aura un groupe gym pour 2020 et même dans le futur.

**Section endurance loisirs :** Jean PERONE parle d'une baisse de la fréquentation avec plusieurs sorties annulées. La soirée des organisateurs a été également annulée. Le fichier des participants est toujours en vigueur et sera mis à jour. Deux sorties en montagne sont programmées, une en hiver et une autre en été avec nuitée en cabane.

**Rapport du trésorier :** Éric STOCKLY débute son rapport en précisant que le C.H.P se trouve, en cette année 2020 dans une situation financière difficile. Il explique qu'à la fin 2016, le comité avait l'intention de mettre la clef sous le paillason et que l'arrivée providentielle d'un nouveau Président et la renaissance d'une section athlétisme a redonné bon espoir à tout le monde. Il annonce une perte globale pour l'exercice en cours de **Fr. 22'082.53**. Il s'agit de la différence entre les charges **Fr. 88'611.63** et les produit soit **Fr. 66'529.10**. L'explication vient d'un investissement important de Fr. 8'540,- pour la salle de musculation et du mauvais résultat financier de la section athlétisme qui génère une perte de Fr. 19'722.75.

Vu la situation inquiétante, il a alerté l'ensemble du comité et, le Président et lui-même ont rencontré Pierre MORATH à quelques reprises fin 2019. Plusieurs décisions ont été prises soit le gel du nombre d'adhérents de la section athlétisme à 30, augmentation de la cotisation aux parents, participation plus importante pour le camp de Pâques et prise en charge de la licence Swiss-Athlétics payée auparavant par le club. Des subsides de J+S ainsi que de l'A.G.A devraient être perçus eu égard à l'augmentation de l'effectif. Une demande d'aide a été demandée au Fonds d'Aide aux Sports, à la Loterie Romande.

Une campagne de recherche de sponsors doit être faite lancée avec peut-être un premier contact du côté de la Fondation Hans WILSDORF. L'organisation d'un camp de Pâques à Cap Ferret devrait coûter moins cher qu'en 2019 en raison de réservations prises à l'avance (avion.) Il précise que les nombreux succès et podiums de la section athlétisme qui ont été cités dans les médias et le nom du C.H.P. est souvent été nommé.

Le trésorier a rejoué l'exercice 2019 avec les nouvelles mesures prises et le déficit pourrait être ramené à Fr. 7'700.-. Mais où trouver l'argent manquant sans augmenter d'avantage les cotisations de cette section et sans trop charger les parents pour les frais du camp de Pâques qui empêcherait certains jeunes d'y participer. La piste des soutiens extérieurs privés est la seule solution.

Dans le même sens d'économie, la section gym renoncera à occuper 4 h. d'affilée la salle car étant sur deux tranches horaires et elle n'occupera les lieux que de 1800 h. à 2000 h. et ce, dès septembre 2020.

La section musculation ne devrait pas avoir de grosses demandes en matériel à moins d'une urgence comme le remplacement d'un engin. Il remercie cette section dont les contributions financières sont vitales pour le club.

Il remercie également les membres de la section Endurance-Loisirs et ses sympathisants pour leur contribution financière alors qu'ils n'ont que très peu de frais de même qu'il remercie les membres du groupe ROLEX.

Le trésorier surveillera l'évolution de la fortune. Celle-ci présentait, au début de l'année 2019 un montant de **Fr. 55'435.74** pour s'établir, au 31.12.2019 à **Fr. 33'353.21**. Il pense qu'il faut fixer un seuil de sécurité à **Fr. 25'000.-** au-dessous duquel il ne faudra pas descendre. Il demande qu'à la fin de son rapport, un vote ait lieu avec la proposition suivante : qui est POUR, qui est CONTRE ce seuil de sécurité.

Les chiffres maintenant : petite caisse générale : Fr. 3'601,55, petite caisse musculation Fr. 294.65, petite caisse athlétisme : Fr. 0.-, compte postal e-finance Fr. 29'457.01. Pour les comptes d'exploitation : groupe athlétisme déficitaire de 19'722.75, groupe gym déficitaire de Fr. 848.-, les autres groupes sont bénéficiaires, respectivement ROLEX : 880.-, Musculation : Fr. 4'899.-, section Endurance-Loisirs et sympathisants Fr. 1637.80. Toutes les sections regroupées présentent 167 cotisants soit 6 de plus que l'an dernier.

Frais généraux Fr. 7'479.63 soit Fr. 957.73 de moins que l'an dernier. Pas de changement pour les assurances depuis le dernier exercice : R.C. Fr. 205.45- et Fr. 807.- pour l'assurance choses.

Concernant la course des Ponts qui a été une belle réussite, le club a touché Fr. 2'500.- en 2019, et pour l'édition 2020, il n'est pas possible de se prononcer vu les problèmes actuels COVID-19. La nocturne des EVAUX a également eu beaucoup de succès notamment par l'augmentation du nombre d'équipes (un record). L'association RUNNINGGENEVA qui se charge des formalités d'inscription et plus, a déclaré qu'elle ne pouvait rien verser pour l'édition 2019, car ses chiffres étaient dans le rouge. Comme il n'y a jamais eu d'accord entre cette association et le club sur cette course, contrairement à la course des Ponts et après discussion au sein du comité, il a été décidé de leur demander un engagement ferme avec une rétribution de Fr. 2'000.- faute de quoi, le club n'organiserait plus cette course. A la fin de l'année, l'association a versé Fr. 700.- pour la problématique des t-shirts (prix souvenirs). D'autre part, une somme de Fr. 2'409.75 a été dépensée pour l'achat de vêtements pour la section athlétisme et Fr. 841.75 pour du petit matériel.

Salle de musculation : les charges s'élèvent à Fr. 23'025.80. En résumé, il y a eu une grosse acquisition de matériel pour un montant de Fr. 8'540.-, les frais de nettoyage se montent à Fr. 6'372.65, électricité à Fr. 5'499.15.

Un total de Fr. 1'570.- provient de dons reçus de la part des participants des 2 courses organisée ainsi que de généreux donateurs du club. En résumé, la situation est sérieuse mais pas désespérée car il suffirait de trouver un apport de recette de Fr. 8'000- pour équilibrer les comptes par le biais de sponsoring cumulé avec l'aide de l'Etat.

A la suite du rapport du Trésorier une discussion nourrie et animée a eu lieu avec des questions et des suggestions pour l'avenir financier du club. En final, la proposition du Trésorier de fixer un seuil de fortune dit de « sécurité » à Fr. 25'000.- au-dessous duquel le club ne devrait pas descendre. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

**Rapport des vérificateurs des comptes** : J. DROZ lit le rapport. Il précise que de minutieuses recherches et des contrôles dans la comptabilité ont été effectués et de nombreuses questions ont été posées au Trésorier. Il confirme l'exactitude des chiffres mentionnés dans le rapport du Trésorier. En résumé : déficit d'exploitation de Fr. 22'082.53.- provoqué par la différence entre les charges d'un montant de Fr. 88'611.63 et

les recettes d'un montant de Fr. 66'529.10. Le Trésorier est remercié pour le magnifique et fastidieux travail accompli, pour son exactitude et son honnêteté. Il demande à l'assemblée d'approuver les comptes qui seront acceptés à l'unanimité des membres présents.

**5. Discussion et approbation des rapports** : les rapports sont approuvés par l'ensemble des membres présents. Les discussions ayant eu lieu après chaque rapport. Le Président remercie encore le Trésorier et tous les Présidents des sections.

**6. Election du Président et du comité** : le Président et le comité sont réélus avec acclamations.

**7. Vérificateurs des comptes** : J. Droz et D. ZEHFUS sont reconduits dans leur fonction.

**8. Cotisations** : pas de changement pour l'année 2020.

**9. Organisation des courses** : on note une légère augmentation du nombre des femmes à la Course des Ponts. Il y a eu quelques dons de la part des participants. Le Président redoute l'annulation à la suite de la nouvelle pandémie qui débute. La Nocturne des Evaux a eu une évolution positive.

**10. Propositions individuelles** : il n'y a pas eu de proposition adressée avant l'A.G. mais une question est posée sur un éventuel quota de participants pour la Course des Ponts. Quelques précisions sont apportées sur le rôle de l'association RUNNINGENEVA.

**11. Divers** : il n'y en a pas. Le Président remercie les membres présents et invite tous les participants à la traditionnelle raclette.

La séance est levée à 20 h. 30

Le rédacteur du procès-verbal : ZEHFUS Dominique